

[résolution 8]

COLLOQUE DU SERVICE DE SAUVEGARDE. - "Animaux et végétaux rares de la région méditerranéenne".

L'Assemblée,

- émue par les dangers qui menacent l'ensemble de la flore et de la **faune** méditerranéennes, particulièrement les espèces endémiques ;
- constatant par ailleurs avec inquiétude la régression rapide ou la disparition totale de certains milieux naturels, en particulier les étendues d'eau libre ou marécageuse ;

Emet le voeu :

- que des efforts coordonnés soient entrepris sans plus tarder dans tous les pays méditerranéens en vue d'une protection efficace des habitats et des espèces menacées de ces régions ;

Elle suggère :

- qu'une organisation soit créée dans le cadre de l'U.I.C.N., groupant des représentants de chacun des pays intéressés ; ces personnalités devront être chargées de suggérer les mesures les plus efficaces afin que l'Union puisse les proposer aux autorités responsables, en vue de coordonner les efforts pour la conservation de la nature dans tout le bassin de la Méditerranée.

*

* *

L'Assemblée,

- considérant l'importance des marismas du Guadalquivir, milieu naturel unique en Europe, lieu de nidification d'oiseaux rares et lieu de repos de nombreux migrateurs venus de tous les pays européens,

Emet le voeu :

- que le Gouvernement espagnol envisage avec faveur la création d'une réserve de superficie suffisamment étendue dans cette région de l'Espagne, afin de protéger le milieu naturel et les êtres vivants qui lui sont inféodés, plus spécialement l'Ibis falcinelle, la Spatule blanche, la Tadorne, la Grue, la Poule sultane et la Foulque à crête.